

Plateforme électronique – publication : 12 juillet 2024

MUNICIPALITE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire formulée par :

- Requéranter : Tudela Didier, Bramois
Propriétaires : Tudela Didier et Manijeh, Bramois
Architecte : Grichting Amélie, Susten
Type de réalisation : Pose d'une PAC
Situation : parcelle no 1227, plan no 13, au lieu-dit « Les Mouresses » - coordonnées 592'788/122'457
Zone : Résidentielle R20
- Requéranter et propriétaire : Dubuis Gervais, Savièse
Architecte : Latico Sàrl, Sion
Type de réalisation : Aménagement de places de parc
Situation : parcelle no 2774, plan no 24, au lieu-dit « Zampelet » - coordonnées 594'301/122818
Zone : Résidentielle R20
- Requéranter et propriétaire : Héritier Daniel, Bienne
Architecte : Claude Alain Reynard Sàrl, Savièse
Type de réalisation : Rénovation d'un chalet et pose d'une cabane de jardin
Situation : parcelle no 270, plan no 5, au lieu-dit « Mayens de la Dzour » - coordonnées 593'733 / 124'775
Zone : Mayens de la Zour
- Requéranter : Debons Mathieu, Savièse
Propriétaires : Debons Mathieu, Savièse et Debons Fabien, Crans Montana
Architecte : DB Architecture Sàrl, Sion
Type de réalisation : Pose d'une PAC
Situation : parcelle no 2614, plan no 13, au lieu-dit « Monteiller » - coordonnées 593'418/122743
Zone : Résidentielle R20
- Requéranter, propriétaires et architectes : Pasquier Ludiwine et Bertrand, Savièse
Type de réalisation : Construction d'une pergola au sud du bâtiment existant
Situation : parcelle no 2912, plan no 21, au lieu-dit « St-Germain » - coordonnées 592'928/122'199
Zone : Extension villages E50
- Requéranter et propriétaire : Giroud Chantal, Pont-de-la-Morge
Architecte : Germanier Céline, Savièse
Type de réalisation : Construction d'un balcon
Situation : parcelle no 11874, plan no 60, au lieu-dit « Vuisse » - coordonnées 590'394/120'932
Zone : Villages

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal. Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

Savièse, le 12 juillet 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE